



**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°010/AAONO/GOUVERNEUR/CRPM-NO/2022**

**DU 13/06/2022 POUR LA POURSUITE DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE LA DELEGATION REGIONALE DE L'EMPLOI ET DE
LA FORMATION PRODESSIONNELLE DU NORD (DREFOP-NO),
DEPARTEMENT DE LA BENOUÉ, REGION DU NORD.**

EN PROCEDURE D'URGENCE

1- Objet de l'appel d'offres:

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2022 de la République du Cameroun, le Gouverneur de la Région du Nord, l'Autorité Contractant (AC), lance pour le compte de la Délégation Régionale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Nord, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence.

2- Consistance des travaux

Les prestations, objet du présent Avis d'Appel d'Offres comprennent toutes les parties des corps d'état prévues au cadre du détail quantitatif. Ces prestations sont décrites au Cahier de Clauses Techniques Particulières (CCTP) tel qu'il suit :

BATIMENT

1. Travaux préparatoires ;
2. Fondations ;
3. Elévation-Béton armé RDC ;
4. Elévation-Béton armé en étage ;
5. Charpente- Couverture ;
6. Menuiseries bois-Alu ;
7. Menuiserie métallique ;
8. Revêtement des sols et murs ;
9. Peinture ;
10. Plomberie sanitaire ;
11. Electricité et courant faible ;
12. Voirie et Réseaux Divers.

3. Délai d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de quatre (04) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

4. Allotissement

Les travaux sont réalisés en un (01) seul lot.

5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Cinquante millions (50 000 000)** de francs CFA.

6. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des bâtiments et Travaux Publics et justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres.

7. Financement

Les travaux, Objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Exercice 2022, Ligne Imputation budgétaire **56 35 122 01 4415150 523112 451**.

8. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **1 000 000 FCFA (Un Million) F CFA** établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables dans les Services du Gouverneur de la Région du Nord dès Publication de l'Avis d'Appel d'Offre. Tel : 222 27 19 49, Porte: N°112.

10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être obtenu dans les Services du Gouverneur de la Région du Nord dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Cinquante Mille (50 000) Francs CFA**, payable à la Trésorerie de Garoua.

11. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres devra être déposée sous plis fermé, dans les Services du Gouverneur de la Région du Nord au plus tard le **06/07/2022 à 09 heures précises**, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AAONO/GOUVERNEUR/CRPM-NO/2022 DU 13/06/2022 POUR LA POURSUITE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION REGIONALE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DU NORD (DREFOP-NO), DEPARTEMENT DE LA BENOUÉ, REGION DU NORD.

**EN PROCEDURE D'URGENCE
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-Préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financière aura lieu **le 06/07/2022 à partir de 10 heures** par la Commission Régionale de Passation des Marchés du Nord dans la salle de conférences des Services du Gouverneur de la Région du Nord.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- **1^{ère} étape :** Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape :** Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape :** Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

14.1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

1. Absence ou non-conformité d'une pièce administrative au-delà de 48 heures après l'ouverture des plis;
2. Note technique inférieure à 70 % des éléments positifs ;
3. Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
4. Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière à la fois dans le BPU, le BQE et le SDP ;
5. Absence d'une des 04 pièces du volume financier (lettre de soumission, BPU, BQE ou SDP).
6. Absence de la caution de soumission.
7. Avoir abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et/ou être sur la liste des entreprises défaillantes établies par le Ministère des Marchés Publics.

14.2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- 1- Présentation générale de l'Offre : 01 oui/Non;
- 2- Référence de l'entreprise : 02 oui/Non ;
- 3- Moyen humain : 14 oui/Non;
- 4- moyen matériels permanents ou mobilisables : 02 oui/Non;
- 5- Visite du site : 01 oui/Non ;
- 6- méthodologie d'intervention et d'exécution des travaux : 06 oui/Non;
- 7- Preuve d'acceptation des conditions du marché : 02 oui/Non ;
- 8- surface financière : 02 oui/Non.

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée, soit **21 oui sur les 30 possibles**.

15. Attribution du marché

Le Gouverneur de la Région du Nord, Autorité Contractante (AC) attribuera le Marché au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle.

16. Durée de validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour le dépôt des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires relatifs au présent Appel d'Offres peuvent être obtenus à la Région du Nord à Garoua ou auprès du Gouverneur de la Région du Nord à Garoua dès publication du présent avis.

18. Corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

Garoua, le 13 JUIN 2022

LE GOUVERNEUR DE LA REGION DU NORD

(Autorité Contractante)



Ampliations :

- ✓ DR MINMAP/NO/P.Info
- ✓ DR MINEPAT/NO/P.Info
- ✓ DR MINEFOP/NO/P.Info
- ✓ ARMP /Nord (pour publication)
- ✓ Président CRPM-NO (pour information)
- ✓ Affichage (pour information)
- ✓ Archives/Chrono